



Sondage LES POINTS



Baromètre de référence en RDC

Juin 2024, quoi de neuf dans le sondage LES POINTS ?

**Baromètre des entreprises publiques
deuxième trimestre 2024,**

Junior Mata, Charles Mudiay et Martin Lukusa en tête du peloton des meilleurs mandataires publics



Sondage LES POINTS, organisé dans à Kinshasa du 14 au 15 juin 2024

« LES POINTS » respecte les normes scientifique et déontologique en matière de réalisation des enquêtes par sondage et tient à préciser que les résultats de ces enquêtes doivent être interprétés comme les rapports de force à la date de leur réalisation et non comme prédictifs des événements. Les commentaires repris dans ce rapport sont faits par les enquêtés et ne constituent en aucun cas nos analyses personnelles.

Aucune publication totale ou partielle de ce sondage ne peut être faite sans notre exprès accord.

Sondage LES POINTS

1. NOTICE TECHNIQUE

■ Organisme ayant réalisé le sondage	LES POINTS
■ Commanditaires du sondage	NEW PELICAN
■ Objet du sondage	Sondage réalisé auprès des travailleurs des entreprises publiques et reste de la population ciblée âgés de 18 ans à plus pour capter l'état d'esprit de la population sur le fonctionnement des entreprises publiques
■ Nombre de personnes interrogées	1.000 personnes, représentatives de la population Congolaise résidante à Kinshasa et la province du Kongo Central.
■ Méthodologie	Enquête quantitative par la méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : sexe ; âge ; profession ; et comportement par catégorie de l'interviewé(e).
■ Période de réalisation des interviews	Du 14 au 15 Juin 2024
■ Date de publication prévue pour	Non encore fixée
■ Terrain d'application	Kinshasa et la province du Kongo Central.
■ Mode de recueil	Par téléphone et Face à face Panel LES POINTS

2. Intervalle de confiance

- L'intervalle de confiance (parfois appelé « marge d'erreur ») permet de déterminer la confiance qui peut être attribuée à une valeur, en prenant en compte la valeur observée et la taille de l'échantillon. Si le calcul de l'intervalle de confiance concerne les sondages réalisés avec la méthode aléatoire, il est communément admis qu'il est proche pour les sondages réalisés avec la méthode des quotas.

Taille de l'échantillon	5 ou 95%	10 ou 90 %	20 ou 80%	30 ou 70%	40 ou 60%	50%
1.000	1,4	1,8	2,5	2,8	3,0	3,1

Note de lecture : La marge d'erreur varie en fonction de la taille de l'échantillon et du pourcentage observé.

Dans le cas d'un échantillon de 1000 personnes, si le pourcentage mesuré est de 20%, la marge d'erreur est égale à 2,5. Le vrai pourcentage est donc compris entre 17,5% et 22,5%.

NB : Cette marge d'erreur est à considérer par vague des provinces.

3. Renseignements généraux

Junior Mata, Charles Mudiay et Martin Lukusa en tête du peloton des meilleurs mandataires publics

Comme à l'accoutumée, l'institut de sondage « Les points » a été sur le terrain, du 14 au 15 juin 2024, pour interroger les Congolais de Kinshasa et de l'intérieur de la RD-Congo afin de produire le baromètre des entreprises et établissements publics. Ce baromètre classe les meilleurs mandataires des entreprises et établissements publics au cours du deuxième trimestre de l'année 2024 courant.

Après enquête, il est ressorti que seuls quatre mandataires ont pu franchir le seuil de 50%. A leur tête, Junior Mata M'Elanga de la Caisse nationale de sécurité sociale des agents publics (CNSSAP) accrédité de 64% d'opinions favorables. Il est talonné par Charles Mudiay Kazadi, Directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), fort de ses 62%. Avec 58% de votes en sa faveur, Martin Lukusa Panu de la Société congolaise des transports et des ports (SCTP) rejoint le trio de tête.

Le Directeur général de la Direction générale des impôts (DGI), Barnabé Muakadi Muamba, pointe au bas du podium avec 51%. Il distance de 10% son premier poursuivant, Bertin Mudimu Tshisekedi, DG du Fonds de promotion de l'industrie (FPI) et ses 41% alors que Bernard Kabese de la Direction générale des douanes et accises (DGDA) a obtenu 38%.

Sylvie Elenge Nyembo, DG de la Radiotélévision nationale congolaise (RTNC), seule femme présente dans ce baromètre, Pierre Bundoki Ndongala du Fonds national d'entretien routier (FONER) et Miguel Kashal Katemb de l'Autorité congolaise de régulation du secteur privé (ARSP) n'ont pu mieux glaner que respectivement 35%, 33% et 21% d'opinions en leur faveur. Le DG de l'Office congolais de contrôle (OCC) boucle ce classement avec seulement 15% de votes favorables à son actif.

Junior Mata, auteur de l'expansion et de l'accroissement des finances de la CNSSAP

Au cours du dernier trimestre, Junior Mata M'Elanga a marqué l'opinion publique congolaise pour ses multiples œuvres dont les unes ont été accomplies pendant cette période et d'autres bien avant.

Les personnes interrogées ont reconnu que grâce à « l'excellente politique managériale de Junior Mata », la CNSSAP a pu acquérir des propriétés immobilières pour y ériger des sièges provinciaux. Présentement, cet établissement public a des représentations provinciales à Mbandaka, à Kisangani, à Mbujimayi et à Kananga alors qu'à son événement, la CNSSAP n'était opérationnelle qu'à Kinshasa et Lubumbashi.

Elles ont bien apprécié la vision de Mata qui, avant de se lancer dans l'expansion de la CNSSAP dans le pays, a travaillé assidûment à l'accroissement exponentiel des ressources financières de cet établissement public qui est suffisamment rodé pour faire face aux nouvelles charges de fonctionnement de la CNSSAP, dont la rémunération du personnel recruté à la suite de l'ouverture de différentes agences de l'établissement à travers le pays. Junior Mata, ont relevé les personnes interrogées, est parvenu, grâce à l'accroissement des ressources financières de la CNSSAP, à faire de cet établissement public un investisseur institutionnel de première importance en RD-Congo dans le cadre de sa politique de placement des excédents financiers.

Avec Charles Mudiay, la CNSS à l'ère de la diversification des ressources financières

Sous la houlette du DG Charles Mudiay, la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) est en train de vivre au rythme de la diversification des ressources financières de l'établissement public.

Charles Mudiay, qui se conforme ainsi aux recommandations de la CIPRES, a vu sa politique séduire 62% des Congolais, éblouis par l'ingénieuse idée de sortir des terres des bâtiments modernes. L'un, localisé à Kisangani, est un établissement hôtelier baptisé « Hôtel Congo palace ». L'autre, c'est le « Centre orthopédique de Lubumbashi ».

Les Congolais sondés ont beaucoup apprécié la numérisation de certains services de la CNSS. En effet, grâce à Charles Mudiay, il est désormais possible de télécharger les différents formulaires sur le site Internet de la CNSS.

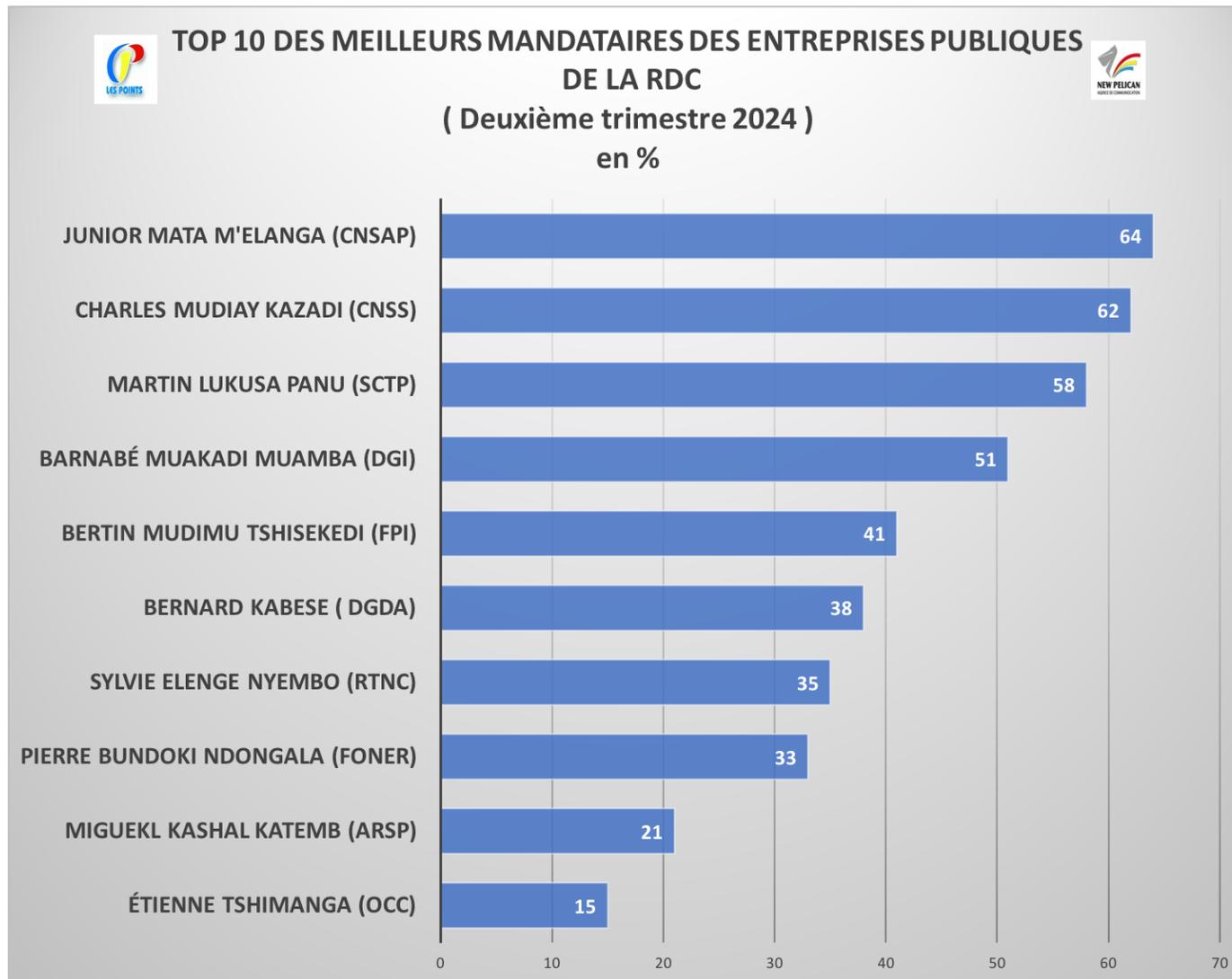
Martin Lukusa, l'homme de la relance de la SCTP

Aux commandes de la Société congolaise des transports et des ports (SCTP), Martin Lukusa, ont soutenu des personnes interrogées, arrive à opérer des miracles pour redresser cette entreprise publique, hier réputée canard boiteux.

Elles ont notamment mis en exergue les différentes mesures prises par Martin Lukusa afin de canaliser les recettes et de fermer les robinets qui permettaient le coulage des recettes de l'ex-ONATRA. Les Congolais ayant voté en faveur de Martin Lukusa, évalués à 58%, ont en plus salué sa vision consistant à investir et à produire pour assurer la régularité de la paie. Elles ont évoqué en ce sens le lancement de nombreux trafics, non sans épingle l'un des résultats majeurs déjà obtenus : l'augmentation du taux de croissance de la qualité des services.

LES POINTS

4. Graphiques



Le baromètre socio-politique LES POINTS vise à collecter des données à grande échelle de manière rapide, précise, solide et rigoureuse sur l'ensemble de la République Démocratique du Congo grâce à une technologie de pointe qui rationalise le processus d'enquête et garantit l'intégrité des données.

En cas d'accord pour la publication, merci de noter que toute diffusion de ces résultats doit être accompagnée des éléments techniques suivants : le **nom de l'institut**, le **nom du commanditaire** de l'étude, la **méthode d'enquête**, les **dates de réalisation** et la **taille de l'échantillon**.



Sondage LES POINTS
Baromètre de référence
en RDC

